

DÉLIBÉRATION N°2024-04-15-22
CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 09 avril 2024

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absents excusés : Vincent GOUDON ; Lauriane MOINE ; Gilles SARACCO donne procuration à Jean-Luc FAUCON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention au Département de la Drôme – Restauration et numérisation atlas napoléonien et numérisation registre

Monsieur le Maire expose que la Commune possède dans ses archives un atlas napoléonien datant de 1835, signé par le grand père d'Emile Loubet, maire de la commune à cette date. Il est en très mauvais état et, compte tenu de l'intérêt historique qu'il présente, mérite d'être restauré et numérisé.

D'autre part, les moines de l'Abbaye d'Aiguebelle ont confié temporairement à la commune un registre manuscrit, essai historique sur la paroisse de Réauville par le père Paulin Faucon, qui comporte notamment le nom de tous les curés de la commune depuis le XVe siècle. Avant de le restituer, Monsieur le Maire propose de le numériser.

L'atelier du patrimoine a été sollicité pour l'établissement d'un devis de restauration et numérisation : restauration et numérisation de l'atlas 2 636,36 € H.T. / numérisation du registre 153,83 € H.T.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- **Décide** d'accepter le devis de l'Atelier du Patrimoine d'un montant total H.T. de 3 074.32 € (y compris la reliure des arrêtés et délibérations 2023).
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Drôme à hauteur de 50 % du montant des dépenses éligibles soit 1318 € pour la restauration de l'Atlas avec option.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : 6 + 1p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire
Monique ALLEGRE



Le Maire
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 18 AVR. 2024
Affiché le 18 AVR. 2024